Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 3.28 — TÉLÉPHONE

La Situation Financière

QUELQUES CHIFFRES RÉSUMANT EXACTEMENT LES OPÉRATIONS DE 1913

Les recettes de la ville consistent dans le produit brut de l'octroi, de taxes diverses à l'abattoir, du droit de place sur les marchés, du métrage public des étoffes, de la condition publique des matières textiles, du pesage des matières textiles, des distributions d'eau, de la taxe sur les chiens, des centimes additionnels ordinaires, des droits de pasage de toutes les marchandises, des droits de voirie, de l'intérêt des fonds placés au Trésor, et de quelques autres revenus de peu d'importance.

Lorsqu'on se borne à reproduire les indications du compte administratif, la situation réelle de l'exercice n'apparaît pas.

D'une part, le sopérations indiquées embrassent les reliquats des années antérieures. D'autre part, les sommes restant à recevoir et celles restant à payer à la clôture de l'exercice, bien que figurant dans les colonnes spéciales du compte administratif, n'entrent pas dans la balance de celui-ci.

En outre, un grand nombre de recettes, pour lesquelles les titres n'ont pu être établis au cours de l'année, sont annulées, bien qu'elles doivent être réinscrites au budget supplémentaire, puisque les dépenses corpondantes ont été entièrement payées ou figurent dans les restes à payer.

Il s'ensuit que le résultat final ne donne qu'une partie des chiffres afférents à l'exercice clos.

Le résumé ci-après comble cette lacune, en faisant ressortir toutes les opérations de l'exercice 1913 :

L'ensemble des recettes portées au budget primitif de 1913 a donné lieu aux encaissements suivants :

Recettes ordinaires : 5,156,004 fr. 99 ; recettes extarodinaires, 1.116.224 fr. 95, soit 6.272.229 fr. 94. Il y a lieu d'y ajouter les restes à recouvrer : 24.300 fr. 53 ; au total : 6.296.530 fr. 47.

Le budget supplémentaire a donné lieu à des recettes dont le montant est de 449 mille 763 fr. 54.

Les restes à recouvrer s'élevant à 5.000 francs, les recettes sans titre annulées et reportées au budget supplémentaire étant de 653.529 fr. 46, le reliquat de l'exercice précédent étant de 1.205.854 fr. 45, soit au total 2.314.147 fr. 45, le total des ressources est de 8.610.677 fr. 92.

Les opérations prévues au budget primitif ont donné lieu au paiement des sommes indiquées ci-dessous :

Dépenses ordinaires, 4.689.683 fr. 67 ; dépenses extraordinaires, 1.584.088 fr. 08, soit : 6.273.771 fr. 75. Il y a lieu d'y ajouter les restes à payer : 59.833 fr. 11. Au total : 6.333.604 fr. 86.

Les dépenses du budget supplémentaire sont de : 600.446 fr. 49 ; les restes à payer s'élèvent à 1.391.589 fr. 87, soit ensemble 1.992.036 fr. 36. Le total général des dépenses est donc de 8.325.641 fr. 22.

En résumé, la balanc es'établit ainsi :

Recettes.	8.610.677 fr. 92
Dépenses.	8.325.641 fr. 22
Ptre de l'exercice 1913 est de.	285.036 fr. 70

Mort au Cimetière

Le garde au cimetière, l'agent Huysman passait dimanche soir vers cinq heures et demie dans le carré 16 quand il constata qu'un homme s'était affaissé sur une tombe.

L'agent transporta le malade à l'estaminet Decrick, avenue Ampère, et alla chercher M. le docteur Druesne.

Le praticien arriva sans tarder mais ne put que constater le décès qu'il attribua à une crise cardiaque.

Dans les vêtements du défunt, on trouva un livret au nom de François-Xavier Schmitt, né le 1er juillet 1877 à Lille, demeurant à Roubaix, rue de Mouvaux, 17 bis. Le cadavre a été transporté à la Morgue.

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE

Par lettre du 27 courant, M. Ch. Deriot, de Nice, a adressé au maire de Roubaix une somme de 500 francs pour les pauvres de la ville, à la mémoire de M. Henri Delew.

UN SOLDAT ROUBAISIEN MORT AU MAROC

Les restes du soldat Leclercq Achille, du 1er escadron du train des équipages militaires, décédé à l'hôpital « Auvert », à Fez (Maroc), le 14 octobre 1913, sont arrivés dimanche matin à la gare du Nord.

La famille a été prévenue par les soins de M. le chef de gare et de la mairie de Roubaix.

L'inhumation aura lieu mercredi à trois heures. Départ de la gare.

QUAND ON A TROP BU

Le sieur Auguste Byst, 27 ans, journalier, rue de Babylone, 9, a été arrêté hier pour outrages à l'agent de police Lambin.

Byst était ivre et causait du scandale rue Newton.

GRANDE HARMONIE

Le grand concert annuel, offert par la Grande Harmonie à ses membres honoraires et aux familles de ses musiciens, aura lieu le dimanche 12 juillet, à cinq heures du soir, au square Pierre-Catteau.

ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURGOT

La fête annuelle d'été a eu lieu samedi soir au Casino-Palace et a obtenu un très grand succès tant au point de vue de la parfaite organisation qu'au point de vue de la variété et de la richesse des costumes. La tâche du jury ne fut pas commode et malgré la difficulté les nombreux prix furent très heureusement attribués. La fête se prolongea jusqu'au matin et les Turgotins se séparèrent enchantés d'une aussi belle réunion.

CÉLINE N'AVAIT PAS FERMÉ

A deux heures et demie du matin, hier lundi, la police a constaté que l'estaminet tenu, rue de l'Alma, 74, par Céline Hocedez, 43 ans, était resté ouvert.

Résultat : un procès-verbal.

POURQUOI CE COUTEAU ?

Lundi matin, vers trois heures, le sieur Gustave Gauteman, 27 ans, rattacheur, demeurant rue de la Guinguette, 13, a été appréhendé, rue de Tourcoing, par les agents cyclistes Mercier et Caron.

Comme il était porteur d'un couteau à cran d'arrêt, les agents l'ont conduit au poste de police du 3e arrondissement o uprocès-verbal a été rédigé à sa charge.

AU FIL DU VENT

Le sphérique « Le Nord II » qui s'est élevé dimanche à sept heures du matin, du parc de l'Aéro Club du Nord, square Wibaux, a effectué un excellent atterrissage à onze heures et demie, à Cambrai.

L'aérostat était piloté par M. Géo Vandendrissche qui avait comme passagers trois membres du « septuor », MM. Jules Lampe, président ; André Browaeys et Edouard Picavet.

ÉTAT-CIVIL

de ROUBAIX, du 28 juin, 1914.

Naissances. — Edmond Mailliez, rue Sainte-Elisabeth, cour Saint-Louis, 6. — André Corne, rue Lafayette, 13. — Bernande Liagre, rue Courbet, 2. — Mireille Delecluse, rue de Croix, 66.

Décès. — Juliette De Langhe, 79 ans, sans profession, rue du Fresnoy, 48. — Philippe Perment, 78 ans, sans profession, rue du Coq-Français, 194.

de ROUBAIX du 29 juin 1914

Mariages. — Victor Deleu, charretier, rue de Babylone, 9 et Nelly Nounckele, peigneuse à Roubaix. — Jules Andrieu, menuisier, rue Lacroix, cour Provost, 5 et Marie Delporte, journalière, place de l'Abattoir, 17.

Naissances. — Georges Besquart, avenue Jul.-Lagache. — Lucienne Collier, avenue Julien-Lagache. — Marthe Thérin, rul de la Lys, 72. — Sophie Dubreuque, rue de Leers, maisons Vanderplancke. — Raymonde Vanschamelhout, place de la Gare, 14. — Mireille Alleins, rue Leverrier, 5. — Madeleine Allard, rue de l'Epeule, 1re cour Lampe, 10. — Jules Heylesonne, rue du Tilleul, 334.

Décès. — Denise Carton, 2 mois, rue de la Vigne, 30. — Philippine Delamaladry, 80 ans, sans profession, rue Decrème, 84. — Edouard Vanieuwenhuyse, 64 ans, rentier, rue des Fabricants, 38. — Victor Dumortier, 73 ans, fabricant, rue du Pays, 14. — Jean-Baptiste Capelle, 50 ans, journalier, avenue Julien-Lagache. — Henri Dulaurier, 52 ans, cabaretier, rue Rollin, 34. — René Budin, 43 ans, facteur au chemin de fer, rue Notre-Dame, 12. — Léonie Guislain, 6 9ans, sans profession, rue Saint-Amand, 43.

SAVON PRINCESSE MAKOKO
Méfiez-vous des imitations. N° 384. V. VAISSIER

CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Choix des délégués sénatoriaux à l'occasion de l'élection du 2 août prochain.

A l'unanimité, les délégués suivants ont été choisis.

Délégués titulaires. — MM. A. Telliez, maire, A. Wittebolle, Adjoint, O. Dejardin, H. Mestdagh, E. Breton, H. Dubois, J. Deweder, F. Dejans, E. Bertin, L. D'hondt, J. Bettens, G. Dubar.

Délégués suppléants. — P. Mazeman, A. Liefart, L. Desreux.

WASQUEHAL

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Wasquehal s'est réuni, le dimanche 28 juin, à 10 heures du matin, à la mairie, sous la présidence du citoyen Lejeune-Mulliez, maire.

M. Jean Dhooghe est nommé secrétaire.

M. le Maire fait donner lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observations.

Il passe ensuite à l'ordre du jour de la réunion.

Compte administratif du Bureau de Bienfaisance. — Les comptes administratifs du Bureau de Bienfaisance se balancent ainsi qu'il suit : Recette, 51.504 fr. 93 ; Dépenses, 23.564 fr. 59, soit un excédent de recettes de 28.054 fr. 24.

Le Budget additionnel se balance comme suit : Recettes, 41.552 fr. 99 ; dépenses, 27.477 fr. 77 ; excédent de recettes : 14.075 fr. 22.

Le Budget primitif pour le Bureau de Bienfaisance se balance, en recettes et dépenses à la somme de 30,547 fr. 85.

Pour l'examen du compte administratif et du compte de gestion du maire en 1913, l'assemblée nomme comme président le citoyen Dubled, adjoint. Le citoyen Lejeune, maire, se retire.

Le Compte administratif de la Commune se balance comme ci-après : Recettes, 146.970 fr. 57 ; dépenses, 140.695 fr. 81, soit un excédent de recettes de 6.274 fr. 76. Le compte additionnel se balance comme suit : recettes, 15.609 fr. 42 ; dépenses, 14.249 fr. 61, excédent de recettes, 1.360 fr. 41. Le Budget primitif pour 1915 se balance avec la somme de 138.968 fr. 25.

Le citoyen Dubled remercie, en son nom personnel et au nom du Conseil municipal, le citoyen Lejeune-Mulliez, pour sa bonne gestion et propose de donner des félicitations au citoyen Maire.

Il dit que la situation budgétaire qui vient d'être exposée montre que les calomnies faites par des adversaires en période électorale étaient mal fondées, qu'au contraire la situation financière de Wasquehal est brillante et ferait envie à bien des communes du département du Nord.

M. le Maire reprend sa place à la présidence, après avoir reçu les félicitations que lui adresse, au nom du Conseil municipal, le citoyen Dubled pour sa bonne gestion en 1913.

M. le Maire remercie le citoyen Dubled et dit être fier et flatté du Conseil municiapl, vous avez pu remarquer de combien la commune était en déficit, comme le soutenait un de nos adversaires ; ce triste individu avait commencé par annoncer un déficit de 175.000 francs ; puis il baissa à 120.000 et finalement, c'était 75.000. Et maintenant, il se voit forcé de reconnaître que la commune, au lieu d'être en déficit, est en excédent, ce qui ne serait sûrement pas si la commune était administrée par de tels individus.

Je promets que pour la fin du mois, tout le monde sera réglé, même les boulangers, et nous prouverons, une fois de plus, à nos adversaires, que leurs calomnies, comme toujours, étaient mal fondées. Tout le Conseil municipal applaudit le discours de M. le Maire.

Entretien des chemins vicinaux. — Adjudication Pluquet. — Adopté.

Bureau de Postes, Crédit supplémentaire. — Le Conseil approuve le vote de 2.915 fr., proposé par M. le Maire, pour crédit supplémentaire du Bureau de Postes.

Immeuble Desnoulez-Arnould. — Le Conseil accepte l'indemnité de 20 fr. offert par M. Desnoulez pour mitoyennelé.

M. le Maire propose de reconnaître les rues Henri-Carette et Paul-Lafargue comme chemins vicinaux, ce qui est adopté à l'unanimité.

Le citoyen Bargeron demande de faire le nécessaire auprès de la Préfecture pour que toutes les familles nombreuses puissent toucher à partir du 1er janvier. M. le Maire promet que cette demande sera faite.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance.

La séance est reprise à midi pour la nomination des délégués sénatoriaux.

Sont nommés, comme délégués sénatoriaux : les citoyens Lejeune-Mulliez, maire ; Henri Gabriau, Georges Desplanques, Auguste Lehec, Edouard Lesur, Jules Hénon, Emile Plateau, Jules Massa, Adolphe Surmont ; sont désignés comme suppléants : les citoyens Jules Dedunslaeger et Alfred Dumand.

Chronique Tourquennoise

Une splendide fête de nuit

ELLE EUT LIEU AU PATRONAGE DES FILLES DE LA RUE DE LA BLANCHE-PORTE

Après la magnifique manifestation du Gymnase, tous les républicains se sont rendus en foule vers le patronage de la rue de la Blanche-Porte.

Dans les jardins éclairés de lampes électriques de multiples couleurs se pressait une foule joyeuse.

« L'Orphéon Mixte », sous la direction de M. A. Petit nous donna quelques morceaux de son répertoire, entre autres « Colinette à la Cour » et « Fontaine de Carouat ».

Puis sous la direction de M. Frigout la société de gymanstique « La Fémina » exécuta quelques gracieux mouvements de gymnastique.

Pendant que les mamans et les enfants s'amusaient au cinéma les jeunes gens dansaient dans le jardin.

C'est très tard dans la soirée que se termina cette charmante fête de famille dont chacun gardera un souvenir inoubliable.

Nous avons remarqué dans l'assistance nombreuse M. Valin, président et Mme Vambassen, présidente de l'œuvre, les présidents des diverses amicales des écoles publiques de Tourcoing, les ajoints et conseillers municipaux ainsi que l'administration du collège de jeunes filles, etc.

MORT DE M. EUGENE JOURDAIN

président de la Chambre de Commerce

On annonce la mort à l'âge de 73 ans, de M. Eugène Jourdain-Desfontaine, président de la Chambre de Commerce depuis février 1891, ancien membre du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie, conseiller du Commerce extérieur, président de la Commission départementale du Travail, administrateur de la Banque de France, fondateur de l'Ecole industrielle, créateur du Musée commercial, ancien président du Tribunal de Commerce, vice-président de la Sauvegarde des Nourrissons, officier de la Légion d'Honneur, officier d'Académie, chevalier du Nicham Iftikar, officier de l'Ordre de Léopold.

Ses funérailles auront lieu mercredi à 10 heures du matin.

C'EST DEFENDU

Deseck Henri, 25 ans, homme de peine, demeurant rue Charles Wattine, 10, a fait l'objet d'un procès-verbal pour port d'un coup de poing américain.

Cet individu a été empoigné, hier vers six heures du matin, par des agents, tandis qu'il se battait avec ses camarades d'atelier devant l'usine Masurel frères, rue de Paris.

SUR UN TESSON

Un jeune écolier, Gabriel Cardon, 12 ans, demeurant à Roubaix, boulevard d'Halluin, jouait hier après-midi, sur la berge du canal, quand soudain il glissa et tomba sur un tesson de bouteille, se faisant ainsi une très grave blessure à la hauteur du genou droit.

Après avoir suturé la plaie, M. le docteur Tiberghien a fait transporter le pauvre gosse à l'hôpital, en voiture d'ambulance.

AU CIMETIERE

Lundi matin, les membres de la société de boules établie chez M. Deheulst, 18, rue des Phalempins, et de la Société d'Epargne qui a son siège chez M. Leman, rue des Phalempins, se sont rendus au cimetière, avec leurs drapeaux cravatés de deuil pour porter une couronne sur la tombe de leur vénéré président, M. Emile Castelain, mort subitement, ainsi que nous l'avons relaté, au moment où il prenait le train à la gare des Francs.

CONCERT PUBLIC

Voici le programme du concert qui sera donné le jeudi 2 juillet, à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de la place Thiers :

Eh ! ma baguette, Béheils, et Louise, ouverture. — Canivez, par la Fanfare « Les Intimes ». — Tableaux champêtres, J. Ritz, et Le Matin. Solistes : MM. Gustave Deghouy, ténor, et Eugène Vandorpe, baryton. — O. Isoré, par l'Orphéon « La Muse des Travailleurs ». — Les Dames de la ville, Thomas, et Emira, XXX, par la fanfare « Les Intimes ».

SOLENNITÉS ARTISTIQUES

En raison de l'immense succès remporté l'an dernier par e célèbre orchestre du Kursaal d'Ostende, M. Ch. Wattinne, sous-chef des Crick-Sicks s'est mis d'accord avec son directeur, M. Léon Rinskopf, pour procurer aux tourquennois le plaisir d'une seconde audition qui aura lieu le lundi 14 septembre.

D'autre part, les amateurs de belle musique auront la bonne forune d'entendre, le mercredi 3 mars 1915, l'orchestre Sechiari, qui fit merveille l'an dernier à l'Exposition de Gand.

LES EMPLOYÉS DE TRAMWAYS CHEZ M. DRON

Une délégation des employés et ouvriers des tramways de Roubaix-Tourcoing et de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing s'est rendue chez M. le maire afin de le féliciter de son élection au Sénat. Le secrétaire de Roubaix a adressé au nouvel élu, au nom du personnel des deux compagnies, des paroles élogieuses en le remerciant de ce qu'il a fait pour les employés des tramways.

M. Dron leur a déclaré qu'il avait soutenu leur cause parce qu'il estimait qu'elle était juste et qu'ils pouvaient toujours compter sur lui quand les réclamations seront justifiées.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING, du 28 juin 1914

Naissance. — Germaine Cailloux, rue du Pont-Rompu, 206.

Décès. — Alphonse Dupont, 50 ans, comptable, rue de Gand, 68.

de TOURCOING, du 29 juin 1914

Naissances. — Robert Vandercamère, rue de la Patente, 8. — Paul Wesse, rue du Haze, 52. — Jean Bernard, rue Lavoisier, 25. — Jean-Baptiste Duhot, rue de Cambrai, 41.

Décès. — Clémence Tiberghien, 68 ans, sans profession, rue du Wailly, 45. — Eugène Jourdain, 73 ans, sans profession, rue de la Gare, 17 — Emérance Leuridant, rue de Gand, 18, 34 ans, sans profession. — Joseph Castelain, 1 ans, rue de Verdun. — Marthe Agache, 1 an, rue Nationale, 122. — César Debuine, 34 ans, peigneur, rue Nationale, 122.

Mariages. — Jules Desurmont, mouleur et Sylvie Mogens, confectionneuseK — Georges Allemeersch, cordonnier et Valérie Bourlard, sans profession. — André Pidoux, employé au chemin de fer et Maria Fourneau, tailleuse.

WATTRELOS

LES CONTRAVENTIONS. — Sur la plainte de Mme Gallez, rue des Trois Bouteilles, le commissaire de police a dressé procès-verbal à la charge de Maria D..., inculpée de violences légères.

Procès-verbal a été dressé à la charge de l'auto 988 D-4, pour avoir fait du 40 à l'heure, rue d'Audenarde.

Antoine D.., a fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse publique.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — Jules Hubaut, Fort Lillois, cité du Pinson-Vert 17. — Marie-Thérèse Triaille, rue Miribel, cour Miribel, 14. — Jeanne Lejeune, rue Couteau, 44.

Décès. — Adolphe Muller, 16 ans, coursier, rue du Trou-de-Fouan.

HEM

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.— Le Conseil Municipal s'est réuni hier, sous la présidence de M. Henri Delecroix, maire. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté, ainsi que l ebudget primitif de 1915, se balanançant par 63.94 fr. 43. Le Conseil nomme ensuite les délégués sénatoriaux.

Titulaires : Henri Delcroix, Jean Desprets Henri Vincent, Louis Lafosse, Florent Prévost, Florimond Campagne, Emile Bodelle, Henri Déprez, et Jules Decottignies.

Suppléants : Jules Delmet et Léon Lepers.

LYS

CAMBRIOLAGE. — Des malandrins ont enlevé un jeu automatique contenant 10 francs à l'estaminet Debeurne.

Le jeu a été retrouvé éventré non loin de là.

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal après s'être occupé des comptes et busgets ainsi que de l'éclairage électrique, sur quoi nous reviendrons demain, a nommé les délégués sénatoriaux.

Titulaires: MM.Boudemy, Locutier, E. Leclercq, Beuscart, Constant, Houzé, Delplanque, Dubar et J. Lepers.

Suppléants : MM. Droissart et Fauvanque.

LILLE

La rue a ses dangers

Gare à la casse !

Une voiture de messager, appartenant à M Charles Gelée, d'Armentières, et conduite par M. Henry Rémy, traversait hier lundi, vers 9 heures 15 du matin, la place du Vieux Marché aux Chevaux, lorsqu'elle heurta violemment la baraque de M. Henry Delaby, forain, installée à l'occasion de la kermesse Saint-Etienne.

Sous le choc, une certaine quantité de vaisselle dégringola et se brisa sur le sol avec un fracas épouvantable.

Le moment d'émotion passé, on constata que cet accident avait causé pour 75 francs de dégâts environ.

L'auto bouscule et blesse

L'écolier Marcel Dallenne, 11 ans, rue d'Iéna, 24, passait en bicyclette lundi vers trois heures et demie, en face du numéro 22 du boulevard Papin, lorsqu'il fut heurté par une auto conduite par le chauffeur Tieffry, au service de M. Crépelle, rue de Valenciennes.

L'enfant, projeté sur la chaussée, se fit dans sa chute une plaie à la tête, et des contusions peu graves à la main et au genou gauche.

Transporté dans un estaminet voisin, le blessé reçut des soins et put ensuite regagner seul son domicile.

Exposition d'Horticulture du Palais Rameau

Nous avons donné hier un compte-rendu sur la Fête des Roses du Palais Rameau. En voici le palmarès.

Prix d'honneur

Grande médaille d'or offerte par le Roi des Belges : M. Fanyau, à Hellemmes. — Médaille d'or de la fondation Rameau : M. Boutemy-Decroix, à Lannoy ; Société anonyme Yproise.

Grandes médailles d'or de cent francs : MM. Mulnard à Lille ; Marquant, jardinier à Croix.

Médaille de vermeil du Ministère de l'Agriculture : MM. Grolez frères de Ronchin.

Objet d'art avec félicitations : le Jardin botanique de la ville de Lille (M. Dédène, directeur).

1re section : Roses et Fleurs diverses de saison coupées. — Médaille d'or avec félicitations : Société anonyme horticole Yproise

Médaille d'or : MM. Dutton à Iver Buchs pour ses œillets ; Mayeux de Wattignies pour ses fleurs de saison.

Médaille d'or petit module : MM. Grolez à Ronchin pour son lot de roses ; Rygole de Lille pour son lot de roses et fleurs de saison.

Médaille de vermeil grand module : MM. Bétencourt, jardinier à Seclin ; Delobel à Lomme, Desreumeaux à Lille, pour leur lot de roses ; Marquant, jardinier à Croix pour ses présentations florales.

Médaille de vermeil de 1re classe : MM. Deplanque, jardinier à Marcq pour son lot de roses ; Schoenaert, jardinier à Roubaix pour ses corbeilles de roses.

Médaille de vermeil de 2e classe : MM. Morel à Béthune, pour son lot de roses ; Salembier, jardinier à Mons en-Barœul pour son lot de roses.

Médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture : M. Lecocq, à La Madeleine, pour son lot de roses.

Médaille d'argent de 1re classe : MM. Bétencourt, jardinner à Seclin pour son lot de fleurs de saison ; Druart, jardinier à Ronchin pour ses corbeilles de roses ; Guérardelle à Lambersart pour son lot de pois de senteur.

2e section : Orchidées et Plantes de serre. — Médaille d'or grand module de 100 francs avec félicitations : M. Fanyau à Hellemmes pour son lot d'orchidées.

Médaille d'or grnd module de 75 francs : M Maillard à Saint-André pour son lot d'orchidées.

Médaille d'or grand module de 50 francs avec félicitations : MM. Duchesne et Lanthoine à Waternaal pour leur lot d'orchidées.

Médaille d'or grand module avec félicitations : MM. Boutemy-Decroix à Lannoy pour sa présentation de fougères et plantes de serre ; Mulnard à Lille pour sa présentation de caladiums.

Médaille d'or grand module : MM. Delobel à Lomme et Rygale à Lille pour un lot de plantes ornementales ; Mulnard à Lille pour un lot de plantes de serre.

Médaille d'or petit module : MM. Depuit, jardinier à Lambersart, pour un lot de begonia rex ; Divoire, jardinier à Lille pour un lot de crotons ; Fanyau, à Hellemmes, pour un lot de begonias rex et pour un lot d'anthuriums.

Médaille de vermeil grand module : MM. Cornélis, à Lille, pour un lot de dracoenas ; Divoire, jardinier à Lille pour un lot de caladiums.

3e section : Plantes fleuries, Légumes, Engrais et insecticides. — Médaille d'or grand module avec félicitations : M. Marquant, jardinier à Croix, pour un lot de clarkias.

Médaille d'or grand module : M. Depuit, jardinier à Lambersart pour un lot de pois de senteur en pots.

Médaille d'or petit module avec félicitations : M. Rygole à Lille pour un lot de géraniums.

Médaille d'or petit module : M. Cornélis à Lille pour un lot de liliums.

Médaille de vermeil grand module : MM. Delahaye à Marcq pour un lot d'hortensias ; Delobel à Lomme pour un lot d'hortensias ; Vervoert, jardinier à Verlinghem pour un lot de plantes fleuries.

Médaille de vermeil de 2e classe : MM Cailloux à Comines pour un lot d'hortensias ; Rygole à Lille pour un lot de liliums.

Médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture : M. Depuit, jardinier à Lambersart pour un lot de petunias.

Médaille d'argent de 1re classe : MM. Callier à Wasquehal pour un lot de géraniums ; Horeman à La Madeleine pour une présentation de jardin ; Leclercq, jardinier chef au château de Prémesques pour un lot de légumes et fèves.

Médaille d'argent de 2e classe : MM. Bétencourt, jardinier à Seclin pour un lot de fruits et légumes ; Woussen, jardinier à Lille pour un lot de légumes ; Caron, jardinier aux mines de Courrières pour un lot de légumes ; Woussen, jardinier à Lille pour un lot de bégonias et pétunias.

Diplôme de médaille d'or et médaille de bronze du Ministère de l'Agriculture : M. Cazé, du Musée d'Histoire naturelle à Lille pour une présentation de biologie d'insectes.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

JEUNES GENS

Trois cent cinquante candidats ont subi, à Lille, lundi, les épreuves du brevet élémentaire.

ORTHOGRAPHE

Au phare de Brest

Ici se termine l'ancien monde ; voilà son point le plus avancé, sa limite extrême. Derrière vous est toute l'Europe, toute l'Asie ; devant vous, c'est la mer, et toute la mer. Si grands qu'à nos yeux soient les espaces, ne sont-ils pas bornés toujours, dès que nous leur savons une limite ? Ne voyez-vous pas, de nos plages, par delà la Manche, les trottoirs de Brighton, et, des bastides de Provence, n'embrassez-vous pas la Méditerranée entière, comme un immense bassin d'azur dans une conque de rochers que cisèlent, sur les bords, les promontoires couverts de marbres qui s'éboulent, les sables jaunes, les palmiers qui pendent, les golfes qui s'évasent ? Mais ici, plus rien n'arrête. Rapide comme le vent, la pensée peut courir, et, s'étalant, divaguant, se perdant, elle ne rencontre que des flots ; puis, au fond, il est vrai, tout au fond, là-bas, dans l'horizon des rêves, la vague Amérique, peut-être des îles sans noms, quelques pays à fruits rouges, à colibris et à sauvages, ou le crépuscule muet des pôles, avec le jet d'eau des baleines qui soufflent, ou les grandes villes éclairées en verre de couleur, le Japon aux toits de porcelaine, la Chine avec les escaliers à jour, dans des pagodes à clochettes d'or. C'est ainsi que l'esprit, pour rétrécir cet infini dont il se lasse sans cesse, le peuple et l'anime. On ne songe pas au désert sans les caravanes, à l'océan sans les vaisseaux, au sein de la terre sans les trésors qu'on lui suppose.

Gustave FLAUBERT.

Questions. — 1° Analysez les mots « espaces » et « leur » (3e phrase) ;

2° Expliquez l'emploi de la forme pronominale dans « Ici se termine l'ancien monde ». Justifiez l'emploi du verbe être au singulier dans « Derrière vous **est** toute l'Europe, toute l'Asie ».

3° Enumérez les propositions contenues dans la 3e phrase : « Si grands..., jusqu'à..., limite ». Indiquez leur nature et leur fonction.

4° Expliquez les expressions : « **N'embrassez-vous** pas la Méditerranée » ? « une **conque** de rochers », « la **vague** Amérique », « le **crépuscule muet** des pôles ».

5° Expliquez le choix des exemples que l'auteur donne dans la dernière phrase de la dictée, à l'appui de l'idée qu'il exprime dans la phrase précédente.

ARITHMÉTIQUE

1° Théorie. — On ne change pas le quotient par défaut d'une division en augmentant le dividende d'un nombre moindre que la différence entre le diviseur et le reste.

2° Problème. — On demande quel est le diamètre d'un fil de cuivre, sachant qu'un mètre cube de cuivre pèse environ 8.950 kilogrammes, et que 1.225 kilom. de ce fil pèseraient 10.000 kilog. La section du fil est supposée circulaire ; on prendra N=22/7.

COMPOSITION FRANÇAISE

Vous avez vu souvent des pauvres mendier dans les rues. Vous direz les impressions et les sentiments que ce spectacle a excités en vous.

LES INCIDENTS DE LA RETRAITE DE VENDREDI

Un manifestant en correctionnelle

Nous avons relaté samedi les incidents qui se sont déroulés à la retraite militaire organisée en l'honneur des fêtes de Bouvines entre les étudiants catholiques et des contre-manifestants.

La police étant intervenue, l'agent Masclet, qui dimanche fut frappé par le gendarme Roussel, aurait, paraît-il, été injurié et frappé par Gustave Fléty, 34 ans, journalier.

Arrêté, ce dernier, sous l'incupation d'outrages ,rébellion et ivresse, a comparu hier devant les juges qui l'ont condamné à vingt jours de prison et 5 francs d'amende.

Pour les juges

UN FRAUDEUR. — DES VOLEURS. — UN MEURTRIER.

Les juges d'instruction du Parquet de Lille ont pris hier des décisions concernant différents inculpés qui seront traduit devant les juge.

IL TRANSPORTAIT DU TABAC

Dans le courant de mai dernier, deux fraudeurs qui transportaient vingt kilos de tabac furent à Lille « pistés » par un préposé d'octroi qui les avait vu monter avec leur chargement sur un car C.

Se voyant découvert, un des fraudeurs se hâta de fuir mais son compagnon, Gustave Kint, 58 ans, habitant Wattrelos, qui est infirme, ne put en faire autant et il fut arrêté.

Ce fraudeur a été renvoyé par M. Delalé, jug ed'instruction, devant le Tribunal correctionnel, à l'audience du 4 juillet.

DES VOLEURS DE LAPINS

François Bonne, 20 ans, journalier à arcMq-en-Barœul, et son copain Julien Bastœn, 19 ans, à Marquette, ont un amour immodéré de la gibelotte.

Pour satisfaire leur appétit gourmand, ils trouvèrent tout simple de dévaliser maints clapiers.

C'est pourquoi ils comparaîtront à l'audience du 4 juillet du Tribunal correctionnel devant lequel M. Delalé les renvoie sous l'inculpation de vol et de complicité de vol.

IL VOLA DE LA LAINE

Un journalier de Croix, Joseph Devolde, 55 ans, vola une certaine quantité de laine au préjudice de la Société de l'Alma.

Il répondra de ce fait le 4 juillet prochain devant les juges du Tribunal correctionnel devant lesquels le renvoie M. Delalé.

DES PILLEURS D'USINES

Noël Bonnier, 24 ans, journalier ; Marceau Renard, 22 ans, manœuvre, et Emile Bourgogne, 20 ans, camelot, demeurant au Faubour gdu Sud s'étaient associés pour commettre la nuit des cambriolages de tout repos.

C'est ainsi qu'ils travaillèrent « dans des usines de Lesquin et volèrent de la ferraille et du coton dont ils se débarrassèrent en allant vendre ces marchandises à une brocanteuse-cabaretière, Mme Marie Poupaert-Boidin.

Ces trois pilleurs d'usines sont renvoyés par M. Fillaire, juge d'instruction, à l'audience du 4 juillet du Tribunal correctionnel.

Poursuivie pour infraction à la loi sur les brocanteurs, Mme Poupaert comparaîtra à la même audience.

Deux autres individus, Edouard Dutordoir, 39 ans, ferblantier, et André Hakou, 23 ans, plombier qui avaient été inculpés dans cette affaire, ont bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

IL SUPPRIMA UN ENFANT

Nous avons parlé à plusieurs reprises de l'affaire Verpoest, ce tisserand de Tourcoing qui étrangla l'enfant que sa maîtresse venait de mettre au monde.

Une partie de la procédure de cette affaire avait été annulée par la Chambre des mises en accusations de la Cour de Douai et M. le Conseiller Houeix avait adressé à ce sujet une commission rogatoire à M. Gobert, juge d'instruction.

Le juge a terminé hier sa nouvelle instruction et le dossier transmis à nouveau à la Chambre des mises en accusations.

Les facteurs se plaignent

ILS RECLAMENT UNE ENQUETE SUR LES AGISSEMENTS D'UN DE LEURS SOUS-CHEFS

Un mouvement de vif mécontentement s'est produit hier matin parm iles facteurs à l'Hôtel des Postes.

Déclarant avoir à se plaindre des agissements d'un de leurs sous-chefs, ils estimèrent ,qu'à la suite d'un dernier incident dont un facteur était victime, des mesures devaient être prises.

C'es pourquoi ils se réunirent le soir au nombre d'une centaine dans la salle de la Petite Banque, rue de Béthune, 47, sous la présidence de M. François Bantegnies, assisté de MM. Warendin, Debruyne et Elicq.

A l'issue de la réunion, l'assemblée vota à l'unanimité cet ordre du jour :

« Les facteurs lillois réunis au nombre d'une centaine, après avoir entendu Poulai, Jaquière et Hérople, décident l'envoi d'une délégation près du directeur, dans le but, de mettre fin aux mauvais traitements qu'un indigne supérieur fait subir à ses subordonnés et de réclamer une enquête sérieuse près de tous les facteurs sans distinction, seul moyen de se rendre compte de ce qui se passe dans le bureau ».

ARRONDISSEMENT DE LILLE

RONCHIN

Chute dans une carrière

UN OUVRIER TOMBE DANS UN PUITS D'UNE PROFONDEUR DE HUIT METRES

Un accident s'est produit dans une champignonnière appartenant à MM. Delemer frères et Lenglart.

L'ouvrier Auguste Bernier, demeurant rue Kléber, à Faches, se trouvait au bord du puits servant à descendre dans la carrière.

Soudain, il se pencha pour appeler un camarade qui se trouvait dans le puits, mais il perdit l'équilibre et tomba au fond du trou d'une profondeur d'environ huit mètres

On s'empressa de remonter au jour le malheureux qui se trouvait dans un piteux état.

Le blessé fut ensuite reconduit à son domicile où un docteur vint le visiter. Ce dernier constata que Bernier était sous le coup d'une commotion cérébrale, qu'il portait de nombreuses contusions à la face, au front et sur les autres parties du corps et qu'il avait le poignet gauche fracturé.

Sauf complications, un repos d'environ un mois sera nécessaire à sa guérison.

UN CHARRETIER TOMBE DE SON TOMBEREAU

Un tombereau sur lequel était monté le charretier Albin Matien, demeurant à Lille, rue Carpeau, cour Prévost, pénétrait dans le chantier de M. Gravel.

L'une des roues du véhicule roula dans un trou et par suite du cahot qui se produisit, le conducteur fut projeté à terre

Des ouvriers relevèrent l'infortuné charretier et un docteur appelé constata qu'il avait une plaie contuse au cuir chevelu et de violentes contusions du tronc.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

LA MADELEINE

UN EXPULSE. — Les gardes Bourdon et Hallaert ont arrêté dimanche le nommé Denève Jourdan, dit Julien, 24 ans, maçon, demeurant à Rouges-Barre, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Cet individu a été déféré au Parquet.

DUNKERQUE

Bagarre dans un bal

La nuit dernière, l'agent sous-chef cycliste, François Bernard et son collègue Dehaudt se trouvaient en ronde au